

Conditions de la Bourse Magis-M 26-27

Dans le cadre de la politique académique de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) visant à offrir, depuis 1875, des parcours d'excellence dans différents champs disciplinaires, l'USJ offre une bourse non sociale intitulée Magis (terme latin qui signifie « plus », « davantage »), destinée exclusivement aux candidats qui postulent à la **1^e année de certaines formations de Master aux Campus de Beyrouth et à la 1^e année de toutes les formations de Master offertes aux Campus régionaux de l'USJ**. La bourse Magis-M consisterait en une réduction sur le montant de la scolarité **des études de deuxième cycle, après étude du dossier de chaque candidat** ; les bourses seront **octroyées aux meilleurs candidats** qui ont postulé. La candidature à la bourse Magis-M est évaluée à partir des dossiers présentés durant la période d'admission. Un candidat peut postuler à la bourse Magis-M s'il n'a pas déposé de dossier, à condition qu'il dépose une candidature à l'USJ ultérieurement et dans les délais annoncés, au cas où la bourse lui est accordée.

Les conditions de la bourse Magis-M se présentent comme suit :

- Envoyer le formulaire de la demande dûment rempli et tous les documents requis joints **en 1 seul fichier PDF, par courriel** à l'adresse suivante : bureaudurecteur@usj.edu.lb. Si les documents requis ne sont pas en un seul fichier PDF, la demande ne sera pas étudiée.
- Fournir une copie de votre carte d'identité ou d'un extrait d'état civil récent.
- Fournir une copie du Baccalauréat libanais ou équivalent.
- Joindre une copie du récapitulatif des notes et de votre diplôme de base (niveau Licence) ou une attestation de réussite, certifiée par votre université d'origine.
- Être admis à l'USJ dans la formation souhaitée.
- Réussir à **toutes les unités d'enseignement (UE)** des semestres du Master pour maintenir la bourse.
- Si l'étudiant boursier modifie son choix de formation en cours de route, il perd son droit à la bourse, sauf si la nouvelle formation choisie bénéficie de la bourse Magis M pour l'année en cours.

Les formations concernées par les bourses Magis-M sont :

Institution	Formation
Faculté de sciences économiques (FSE)	Master en sciences économiques : politique économique
École supérieure de travail social (ESTS)	Master en travail social, options : counseling socioéducatif et familial, ingénierie du développement social
Institut libanais d'éducateurs (ILE)	Master en orthopédagogie Master en éducation préscolaire et primaire-Remédiation et encadrement pédagogiques
Institut d'études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques (IESAV)	Master en cinéma Master en théâtre
Institut de lettres orientales (ILO)	Master en langue et littérature arabes Master en philosophie arabe et islamique
École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB)	Master in Artificial Intelligence Master en sciences de l'eau
Faculté des sciences de l'éducation (Fsedu)	Master en sciences de l'éducation, options : gestion scolaire et développement éducatif
École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB)	Master in Translation
Institut d'études islamo-chrétiennes (IEIC)	Master en relation islamo-chrétiennes (en français ou en arabe)
Institut supérieur de sciences religieuses (ISSR)	Master en sciences religieuses, option : theologia Master en gestion pastorale
Institut de gestion des entreprises (IGE)	Master en informatique appliquée aux entreprises
Faculté des sciences (FS)	Master en physique des capteurs et instrumentation Master en sciences et gestion de l'environnement
Institut supérieur de santé publique (ISSP)	Master en santé publique, options : politiques et gestion, environnement et santé, épidémiologie et biostatistiques
Institut national des télécommunications et de l'informatique (INCI)	Master en systèmes et réseaux
Campus du Liban-Nord (CLN) Campus du Liban-Sud (CLS) Campus de Zahlé et de la Békaa (CZB)	Masters